



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de Grenoble
Division des Examens et concours (D.E.C.)**

Affaire suivie par :
Leticia HERMIDA ALONSO
Tél : 04 76 74 74 20
Mél : leticia.hermida-alonso@ac-grenoble.fr

Grenoble, le 9 mars 2023

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

NOTE ACADEMIQUE RELATIVE A L'ORGANISATION DU BTS

NOTARIAT – SESSION 2023 –

CANDIDATS INDIVIDUELS

J'ai l'honneur de vous adresser les instructions relatives à l'organisation de la session 2023 du Brevet de Technicien Supérieur Notariat.

La présente note comporte deux annexes.

I - ORGANISATION DE L'EXAMEN - CENTRES D'EXAMEN :

Le calendrier et les centres d'examen figurent en **annexe I et II** de la présente circulaire.

Epreuve orale E6 – Conduite et Présentation d'Activités Professionnelles

La composition de vos dossiers professionnels doit obéir aux instructions des **annexes 4, 6, 7 et 8** de la circulaire nationale du BTS Notariat qui vous a été transmise par mail le 20 février dernier et qui figure sur le site du rectorat de l'académie de Grenoble www.ac-grenoble.fr.



Attention, le contenu du dossier diffère selon le type d'inscription : Vous avez été destinataire d'un mail le 20 février vous détaillant le dossier à constituer en fonction de votre statut à l'inscription :

Candidats inscrits au titre de la <u>voie scolaire</u>	Candidats en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation ou en formation continue
<input type="checkbox"/> Certificats de stage originaux (12 semaines de stage minimum) – cf annexe 6 de la circulaire nationale	<input type="checkbox"/> Photocopie du contrat d'apprentissage ou attestation de l'employeur attestant la qualité d'apprenti en office notarial, ou photocopie des certificats de travail en

<input type="checkbox"/> Tableau récapitulatif des activités (avec cachet de l'organisme de formation et signature du responsable pédagogique) – cf annexe 7 de la circulaire nationale	office notarial ou certificats de stage pour les candidats en situation de première formation ou reconversion
<input type="checkbox"/> 4 fiches descriptives d'activités professionnelles recto-verso – cf annexe 8 de la circulaire nationale	<input type="checkbox"/> 2 fiches descriptives d'activités professionnelles – <i>4 pages maxi</i> – cf annexe 8 de la circulaire nationale
<input type="checkbox"/> Présentation des objectifs des périodes de stage	<input type="checkbox"/> Fiche de présentation générale du contexte professionnel et des compétences mises en œuvre en office notarial – <i>1 page maxi</i>

Dépôt des dossiers : Les dossiers professionnels seront adressés ou remis par les candidats **en 2 exemplaires** à l'attention de :

**Secrétariat du Lycée Marlioz
BTS NOTARIAT
Chemin du Lycée
BP 30251
73102 Aix les Bains**

La date limite de dépôt du dossier est le MARDI 2 MAI 2023 à 17H dernier délai.

IMPORTANT : Les candidats ayant bénéficié d'un aménagement de formation, d'une réduction ou d'une dispense de stage devront **OBLIGATOIREMENT** fournir, au moment du dépôt de leur dossier, une copie du courrier de notification qui leur a été délivré.

Conformité des dossiers :

J'attire votre attention sur les dispositions de l'arrêté du 22 juillet 2008 relatif à la vérification de conformité des dossiers : La constatation de non-conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention « **Non valide** » (NV) à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. **En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.**

La non-conformité du dossier peut être prononcée dès lors qu'une des situations suivantes est constatée :

- Absence de dépôt du dossier,
- Dépôt du dossier au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen ou de l'autorité organisatrice,
- Dossier non conforme à une définition réglementaire,
- Stage non effectué dans un ou plusieurs offices de notaires.

II - EPREUVE FACULTATIVE – ENGAGEMENT ETUDIANT

L'épreuve est définie par l'arrêté du 23 septembre 2020. Cette épreuve est présentée à titre facultatif, sur demande du candidat. Elle se déroule à la suite de l'épreuve obligatoire E6 « Conduite et présentation d'activités professionnelles » avec le même jury.

L'exposé doit intégrer : la présentation du contexte, la description et l'analyse de(s) activité(s), la présentation des démarches et des outils, le bilan de(s) activité(s) et le bilan des compétences acquises.

Le **dossier support est une fiche d'engagement étudiant** servant de support à l'évaluation au jury, présentant une ou plusieurs activité(s) conduite(s) par le candidat.

La fiche sera fournie avec le dossier de l'épreuve E6 soit le mardi 2 mai 2023, avant 17h00, délai et horaire de rigueur, au secrétariat du Lycée Marlioz - BTS Notariat **Chemin du Lycée - BP 30251 - 73102 Aix les Bains**

III – JURY DE DELIBERATION – RELEVÉS DE NOTES – DIPLÔMES – LIVRETS SCOLAIRES :

Les délibérations du jury se dérouleront au **Rectorat de l'académie de Grenoble** :

**Le lundi 26 juin 2023 à 9h au rectorat
sous la présidence de Monsieur Stéphane DZYGA,
IA-IPR d'Économie et Gestion**

Les livrets scolaires devront être déposés dans le centre d'examen le jour de votre première épreuve.

Les relevés de notes seront disponibles sur votre espace CYCLADES dans les jours qui suivront les délibérations.

Les diplômes seront adressés par courrier à chaque lauréat dans la première quinzaine du mois d'**octobre 2023**.

IMPORTANT : il relève de votre responsabilité de me communiquer, sous le présent timbre, tout changement d'adresse intervenu entre le moment de votre inscription et la date du jury des délibérations.

IV - FRAUDE A L'EXAMEN

A compter du 1^{er} janvier 2021, une nouvelle procédure disciplinaire s'applique aux candidats. Elle est régie par le **Décret n°2020-652 du 28 mai 2020** qui modifie le code de l'éducation en conséquence.

V - DOSSIERS- MEMOIRE

Les dossiers-mémoire sont conservés dans les centres d'examen jusqu'à la fin de la session suivante.

ANNEXE I - CALENDRIER ET CENTRES D'EXAMEN DES EPREUVES ECRITES

BTS NOTARIAT – SESSION 2023

CALENDRIER

EPREUVES	DATES	HORAIRES
E3 - Environnement économique et managérial du Notariat	LUNDI 15 MAI 2023	14H00 A 17H00*
E2 - Langue vivante étrangère	MARDI 16 MAI 2023	10H00 A 12H00*
E1 - Culture générale et expression		14H00 A 18H00*
E4 - Droit général et droit notarial	MERCREDI 17 MAI 2023	14H00 A 18H00*
E5 - Techniques notariales	VENDREDI 12 MAI 2023	13H00 A 18H00*

*2 heures de mise en loge – aucune sortie des salles d'examen n'est autorisée avant la fin de la 2^{ème} heure de composition.

CENTRES D'EXAMEN DES EPREUVES ECRITES

ORIGINE DES CANDIDATS	CENTRES D'ECRITS
Candidats Individuels inscrits dans le 69	ECOLE CRESPA LYON
Candidats Individuels inscrits dans le 01	LYCEE EDGAR QUINET BOURG-EN-BRESSE
Candidats Individuels inscrits dans le 03 et le 63	LYCEE ALBERT LONDRES CUSSET
Candidats Individuels inscrits dans le 07 et le 26	LYCEE LES 3 SOURCES BOURG LES VALENCE
Candidats Individuels inscrits dans le 38, le 73 et le 74	LYCEE MARLIOZ AIX LES BAINS

ANNEXE II - CALENDRIER ET CENTRES D'EXAMEN DES EPREUVES ORALES

BTS NOTARIAT – SESSION 2023

EPREUVES	CANDIDATS	DATES	CENTRES
E2 B – Langue vivante obligatoire - Anglais	Candidats de l'académie de Clermont-Ferrand	Les mardi 23 et mercredi 24 mai 2023	Lycée Albert Londres Cusset
	Candidats de l'académie de Lyon	Du jeudi 25 mai au lundi 30 mai 2023	Lycée Edgar Quinet Bourg en Bresse
	Candidats de l'académie de Grenoble	Du mercredi 3 au mardi 9 mai 2023 puis Du mardi 23 au vendredi 26 mai 2023	Dans les centres de regroupement académique
E2 B – Langue vivante obligatoire – Autres langues	Tous les candidats	précisées ultérieurement	précisés ultérieurement
E6 – Conduites et Présentation d'Activités Professionnelles (forme ponctuelle) + EF2 – Engagement étudiant (forme ponctuelle)	Candidats de l'académie de Clermont-Ferrand	Du jeudi 1 ^{er} au vendredi 2 juin 2023	Lycée Albert Londres Cusset
	Candidats de l'académie de Grenoble et de Lyon	Du lundi 12 au vendredi 16 juin 2023	Lycée Marlioz Aix-les-Bains
EF1 – Epreuve orale de langue facultative – Toutes langues	Tous les candidats	précisées ultérieurement	précisés ultérieurement